

Offre d'emploi

Chef de division - Relations de travail, rémunération et talents

Service des ressources humaines - Concours no 1472

Sommaire de la fonction

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de sa division (rémunération, relations de travail, négociation, dotation);
- Exercer un rôle de gestion auprès du personnel de la division;
- Agir comme personne de référence auprès des partenaires d'affaires RH en matière de dotation, de relations de travail et de rémunération;
- Agir comme expert et gardien des pratiques de rémunération de la Ville;
- Élaborer, mettre à jour et appliquer les politiques, programmes, structures salariales et outils en matière de rémunération;
- Veiller au maintien et au respect des règles d'équité salariale et d'équité interne, coordonner les travaux de maintien de l'équité et assurer la conformité aux exigences légales;
- Coordonner la préparation, la planification et la mise en œuvre des processus de négociation des conventions collectives lors des renouvellements;
- Diriger ou coanimer les CRT et les tables de négociation et représenter la Ville auprès des syndicats;
- Préparer les prévisions budgétaires de sa division et en assurer la gestion dans les paramètres autorisés;
- Contribuer à des projets corporatifs en apportant son expertise de contenu et de gestion du changement.

Profil de compétences recherchées

- Détenir un baccalauréat en ressources humaines, relations industrielles ou administration avec option ressources humaines, ou toute autre formation jugée appropriée;
- Être membre de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés;
- Posséder de cinq à sept années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office;
- Posséder des habiletés en gestion, être capable de mobiliser, d'encadrer et de soutenir une équipe;
- Savoir planifier et organiser;
- Avoir un esprit d'analyse ainsi que de la rigueur;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- Capacité à travailler en équipe et à établir de bonnes relations interpersonnelles;
- Avoir d'excellentes aptitudes en communication orale et écrite;
- Faire preuve de discrétion et d'un haut niveau de confidentialité.



POSTE CADRE PERMANENT

Conditions salariales

Le salaire annuel, selon l'expérience et les compétences, se situe entre 92 621\$ et 123 186 \$.

Les conditions de travail applicables sont prévues à l'Entente de travail du personnel cadre.

Horaire de travail

L'horaire de travail régulier est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi midi.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE : [RIMOUSKI.CA/EMPLOIS](https://rimouski.ca/emplois)

L'OFFRE D'EMPLOI SERA EN VIGUEUR JUSQU'À CE QUE LE BESOIN SOIT COMBLÉ



Ville de
rimouski